

# Le patrimoine rural jurassien, un trésor bientôt perdu à jamais?

Autor(en): **Lovis, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **49 (1978)**

Heft 8: **Pages du patrimoine jurassien**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824907>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION  
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLIX<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraît une fois par mois  
N° 8 Août 1978

## SOMMAIRE

**Le patrimoine rural jurassien, un trésor bientôt perdu à jamais ?** : Gilbert Lovis (197) ; **L'église de Renan** : Jean Wimmer (212) ; **Chronique économique** : l'indice suisse des prix à la consommation à fin juillet 1978 (219).

## Le patrimoine rural jurassien, un trésor bientôt perdu à jamais ?

par Gilbert Lovis

### Le « bon » vieux temps...

Variations sur un thème connu : « Il était une fois... » Si des machines merveilleuses n'avaient pas pris notre place, nous raconterions encore des histoires à nos enfants, nous inventerions encore des « fôles » pour les faire rêver et, en même temps, leur transmettre les connaissances traditionnelles. Si...

« Avec des si, on fait de la musique ! » disait toujours mon père, dernier rejeton d'une longue lignée de paysans, lorsque je venais aligner des arguments entachés de conditionnel. Laissons donc les causes de côté pour constater que la société traditionnelle s'éteint définitivement avec nos vieilles gens. Chaque vieillard qui meurt emporte avec lui une parcelle d'un monde à jamais révolu, celui dont nous sommes les héritiers, quoi qu'on en dise. Et bien habitués à la permanence des données écrites, photographiées ou enregistrées, nous oublions trop facilement que les campagnards d'antan n'inscrivaient que fort peu de choses. Leur « culture » était essentiellement orale et nous négligeons trop de la recueillir.

Avant d'évoquer le passé en lui attribuant des charmes paradisiaques, tentons d'accumuler les éléments suscep-

tibles de justifier une expression aussi courante qu'« au bon vieux temps ». Ce n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire.

### « Et si l'on revenait à l'observation naïve du concret... »

Pour la plupart des gens (et je fis longtemps partie de cette catégorie d'individus), le patrimoine est un ensemble de choses concrètes : bâtiments, objets, œuvres d'art, documents écrits, voire (depuis peu de temps...) paysages ou œuvres de la nature. Pour en apprécier l'importance actuelle et future, n'utilise-t-on pas des critères d'ancienneté aussi relatifs que la notion du moment qui fuit ? N'y ajoute-t-on pas des appréciations esthétiques et des repères mercantiles ? Et pour atteindre une objectivité trop fuyante, on met autant que faire se peut la passion à sa juste place, comme si l'ardeur du chercheur ou de l'amateur pouvait être réglée à la manière du code de la route : « Pas d'effusions au volant ! » Peut-on faire une analyse rationnelle, « scientifique » des problèmes d'autrefois à travers des vestiges échappés par hasard à la destruction ou à la morsure du temps ?

Celui qui s'efforce de sauver de la disparition finale le patrimoine est bien vite classé dans la catégorie des conservateurs, « rétrogrades » de surcroît. Comme si la vie et l'avenir ne valaient pas mieux que le passé à l'odeur de mort... Alors ?

« Si la civilisation scientifique quittait la route qu'elle suit depuis la Renaissance et revenait à l'observation naïve du concret, des événements étranges se produiraient. La matière perdrait sa primauté. Les activités mentales deviendraient les égales des physiologiques. L'étude des fonctions morales, esthétiques et religieuses apparaîtrait comme aussi indispensable que celle des mathématiques, de la physique et de la chimie. Les méthodes actuelles de l'éducation sembleraient absurdes. Les écoles et l'Université seraient obligées de changer leurs programmes. »

Ainsi s'exprimait, en 1935, Alexis Carrel, dans le huitième chapitre de son ouvrage remarquable : « L'Homme, cet Inconnu ». L'esprit humain est ainsi conçu qu'il faut sérier les problèmes pour se faire comprendre. Aux lecteurs de « Que deviennent les anciennes fermes du Jura ? », ouvrage qui sort de presse, j'aimerais donner une clé pour lire cette étude entre les lignes : tentez toujours de resituer les informations relatives à l'architecture rurale dans le contexte social de l'époque. Faute de temps et de place, également par manque de connaissances, j'ai dû renoncer à l'évocation des problèmes culturels campagnards et j'aimerais pallier très brièvement cette insuffisance en présentant quelques faits authentiques. Cette approche des problèmes posés par l'art de vivre au temps passé dans le Jura est bien fragmentaire, mais elle se veut dans l'esprit préconisé par l'auteur de « L'Homme, cet Inconnu ». Rien de savant dans cet exposé et beaucoup de naïveté, tempérée par l'expérience de vingt ans de vie rurale passée au contact dur et enrichissant de la terre.

### **Un bardeau sur la tête, elle cheminait**

Au temps où la presque-totalité des maisons campagnardes jurassiennes étaient couvertes en bois, on voyait parfois une femme s'approcher du bord de la toiture de sa demeure. Elle prélevait alors un bardeau dans l'épaisse couverture de planchettes de sapin et rentrait rapidement dans sa cuisine enfumée. Posant ce bardeau sur sa tête, elle le fixait à l'aide d'un de ces gros mouchoirs nommés « boiyattes », scrutait la rue, pour s'assurer que nul ne s'y promenait, et sortait. Longeant les façades, « par-derrière » quand c'était possible, suivant les haies et les chemins peu fréquentés, elle se rendait... Où pouvait-elle donc bien se rendre avec un bardeau sur la tête ? Au sabbat des sorcières, des « djnâches » de la région ? Allons, réfléchissez, pour ce genre de réunion, c'est un balai qu'il fallait emporter. Alors ? Un bardeau sur la tête, elle cheminait pour se rendre aussi discrètement que possible... à l'église. Eh oui ! cette brave dame avait accouché et, obligation à laquelle elle n'aurait pu se soustraire, elle devait « se faire rebénir ». La pratique des relevailles n'a, semble-t-il, pas grand-chose à voir avec le patrimoine rural ; néanmoins, lors d'une enquête, je posai des questions sur ce thème trop connu. Jaillissant du fond d'une mémoire déjà bien âgée, un souvenir devint brusquement l'objet de toute notre attention. Un demi-siècle plus tôt, une vieille dame avait dit à une jeune mère : « Aujourd'hui, ce n'est plus rien d'aller se faire rebénir mais, dans le temps, on devait se mettre un bardeau sur la tête pour aller à l'église », cela exprimé en patois, naturellement, car on était alors aux environs de 1870.

Ce rite abandonné depuis au moins un siècle était-il largement répandu dans le Jura ? Pourquoi l'accouchée devait-elle ainsi placer une « échandelle » du toit familial sur sa tête ? Quel usage faisait-on ensuite de ce bardeau ? Autant de questions sans réponses, car la mémoire de mes informateurs ne conserve

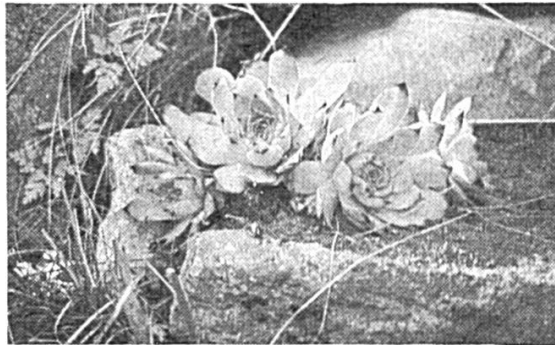
rien d'autre à ce sujet. Qui en sait davantage ?

L'obligation de « se faire rebénir » était mal acceptée par certaines femmes, peut-être par la majorité d'entre elles, qui la considéraient comme infamante. Sait-on que les relevailles n'ont été abolies que depuis assez peu de temps, depuis la fin de la dernière guerre mondiale dans certains villages jurassiens ? « Obscurantisme ! Tutelle !... » et toute la collection des affirmations propres à un esprit moderne et dynamique ! Il est grand temps de dire que la compréhension des coutumes et des pratiques traditionnelles exige une certaine dose d'humilité, dont la manifestation première est de s'abstenir de trop juger le comportement de nos ancêtres avec des critères dits « modernes ». N'oublions pas que notre manière de voir les choses sera démodée un jour ou l'autre...

Tentons, en revanche, de déterminer l'origine d'un tel rite. La « nécessité » de soumettre la femme accouchée à une purification résultait vraisemblablement d'une sorte de mise en quarantaine, dont les relevailles marquaient la fin. Cette bénédiction était certes un acte religieux, mais c'était aussi le signe de la réintégration de la mère au sein de la société locale. Seule la crainte née de l'ignorance des phénomènes naturels de la transmission de la vie peut expliquer cette étonnante coutume. Naguère ce rite antique nous reliait à nos plus lointains ancêtres. Ne vaut-il pas la peine d'en conserver le souvenir ?

### **Compagne quotidienne, la crainte**

Point n'est besoin de présenter ici toute la crainte qu'engendrait jadis la situation économique des paysans jurassiens. Le minimum physiologique n'était assuré que lorsque les conditions climatiques étaient normales. Notre manie de parler du temps à tout propos n'est-elle pas une éventuelle survivance de cette angoisse ? A moins que nos idées soient taries... Mais trêve de railleries et rappelons-nous le temps pas si lointain (une



Joubarbe des toits.

vingtaine d'années en certains lieux) où chaque famille paysanne fabriquait des petites croix de coudrier et les portait à l'église le 3 mai pour les faire bénir. Elles étaient ensuite plantées à l'extrémité de chaque champ afin d'éloigner la grêle. Pour se protéger de la puissance aveugle et destructrice de l'orage, on disposait de moyens offerts par l'Eglise : vierge de la Chandeleur, buis des Rameaux, prières diverses. On avait aussi recours à des pratiques qui ne furent jamais christianisées. Ainsi, sur certaines toitures (pas nécessairement anciennes...) n'avez-vous jamais remarqué un ou plusieurs plants de joubarbe des toits ? Interrogé, le propriétaire de la maison ne vous donnera généralement pas d'explications sur la raison d'une telle « culture ». Si, poussant l'interrogatoire, vous lui demandez pourquoi il a remis cette plante en place lorsqu'il a changé les tuiles, vous n'avez parfois qu'un regard courroucé en guise d'explications. Le rictus accompagnant cette réponse vous fera prendre congé car, manifestement, vous êtes trop curieux et « çoli vous n'révisé pe ». Quelques personnes m'ont cependant affirmé ceci. Lorsque la toiture de bardeaux fut remplacée par une couverture en tuiles, leur père en transplanta quelques pieds parce qu'il croyait à la valeur de la joubarbe pour se protéger de la foudre. A mesure que la croyance s'affaiblissait, la plante descendait des parties élevées de la maison pour être installée sur le toit du four à pain, puis elle n'eut plus droit qu'au vieux grenier. Jadis, on en pla-

çait sur chaque toiture, mais nul n'a pu m'expliquer pourquoi on accordait à cette plante le pouvoir de protéger contre la foudre. Certes, nul ne croit plus à ce « paratonnerre végétal », mais souvent on laisse un pied de joubarbe sur son toit. « On ne sait jamais... »

Le botaniste vous dira que le nom de cette plante vient du latin et signifie « Barbe de Jupiter », le dieu du ciel, le grand maître des éclairs, comme on sait. Et autrefois déjà, on croyait que sa présence sur un toit suffisait à éloigner la foudre. Ne serait-il pas intéressant de rechercher avec soin d'autres croyances ou coutumes plongeant leurs racines dans la nuit des temps ? Quant à l'insécurité et à la crainte, n'est-elle pas encore le lot de trop de gens ? Chômage, cancer, guerre, solitude...

### Peur imaginaire

Il y aurait beaucoup à dire sur l'anxiété, qu'elle soit individuelle ou collective. Elle explique partiellement l'explosion de joie que représentait chaque fête qui, revers de la médaille, était également l'occasion de bagarres et de querelles. Ces luttes entre clans rivaux au sein de la communauté étaient ainsi un peu réglées, tout comme d'ailleurs les « bringues » tenaces entre villages voisins. La crainte pour la survie était une des causes de cette agressivité si surprenante pour celui qui n'approfondit pas les choses. Les archives elles-mêmes renferment de très volumineux dossiers sur les procès nés de cette lutte pour la vie. Vingt, trente, voire cent ans de procédure pour un petit coin de pâture ou de bois faisaient le bonheur des notaires, mais ruinaient encore davantage des gens généralement liés à la terre par le contrat féodal appelé « lettre de fief » et non par un acte de propriété.

Autre élément non négligeable : malgré les efforts séculaires de l'Eglise (réformée ou non), les superstitions héritées de nos plus lointains ancêtres hantaient encore l'esprit de bien des gens au début du XX<sup>e</sup> siècle. Quel fait mieux

que celui-ci illustrera cette survivance des croyances les plus vieilles ? Jusqu'à l'âge de 80 ans, soit jusqu'en 1933, un homme, équilibré et assez riche, ne se coucha jamais sans prendre des précautions étonnantes. A peine déchaussé, il plaçait ses souliers tout près de sa couche, à hauteur des pieds, les posant l'un devant l'autre et les séparant assez pour qu'on ne puisse nouer les lacets. En se mettant au lit, il contrôlait également que le col de sa chemise soit parfaitement déboutonné afin que le « foulta » ne puisse l'étrangler. Habitude inculquée pour qu'il ne s'étouffe ? Peut-être, car en ce temps-là on se couchait encore avec sa chemise de travail, puisque la nudité, de mise jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, n'était plus tolérée. Mais les chaussures, pourquoi les disposait-il ainsi ? Pour pouvoir fuir rapidement si le même mauvais esprit venait le poursuivre durant son sommeil... Le « foulta » saisissait parfois le dormeur qui devenait alors comme pétrifié et un vieillard me raconta naguère comme il avait eu de la peine à se remettre de la lutte menée contre un tel esprit maléfique. Je ne saurais mettre sa parole en doute. On connaît encore l'expression populaire utilisée lorsque quelqu'un se lève en étant particulièrement ébouriffé : « Est-ce que le manô t'a tenu ? » Il s'agit d'un autre ennemi qui parcourait les campagnes et hantait les demeures lorsque l'obscurité devenait maîtresse du monde. La fée électricité n'a pris la royauté au royaume des lutins et des mauvais génies que tout au début de ce siècle, ne l'oublions pas.

### Etait-ce le temps des magiciens ?

Sans vouloir parodier un titre célèbre, « Le Matin des Magiciens », il n'est pas sans intérêt de poser brutalement une telle question à propos de l'art de vivre dans les campagnes jurassiennes au temps passé. Si le comportement évoqué auparavant est inexplicable, du moins pour un amateur en ethnologie, soulignons que toutes les traditions

” C'est  
dans de petits  
détails déjà que  
vous constaterez  
que nous sommes  
une grande  
banque. ”

(Mettez-nous à l'épreuve.)



## SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

**Blenne** Place Centrale  
Tél. 032 22 59 59  
160, route de Boujean  
Tél. 032 41 74 22

**Brügg** Centre commercial Carrefour  
Tél. 032 53 32 24

**Delémont** 43, avenue de la Gare  
Tél. 066 22 29 81

**Granges** Place de la Poste  
(Soleure) Tél. 065 8 71 71

**Nidau** 18, route Principale  
Tél. 032 51 55 21

**Porrentruy** 11, rue du Jura  
Tél. 066 68 55 31

1843

Select, si légère,  
la saveur du tabac

garde pure



bep

1850

- Constitutions et organisations de sociétés
- Révisions et expertises comptables
- Conseils en matière fiscale
- Révisions de comptes communaux et paroissiaux

## FIDUCIAIRE PROBITAS SA

**2500 Bienne**

3, rue Hugli

Tél. 032 23 77 11

**2900 Porrentruy**

6, rue Achille-Merguin

Tél. 066 66 48 49

1851

n'étaient pas aussi bizarres. Ainsi, l'offrande des prémices de la récolte des céréales, faite le 24 août, jour de la « Saint-Barthélemy » (pourquoi ce jour-là ?) est une coutume remontant à l'Antiquité et en honneur parmi des populations de maints endroits du globe terrestre. Sur un sceau mésopotamien découvert à Uruk, près de Babylone, et tant de 3200 ans av. J.-C., on peut voir un fidèle offrant les premiers épis de sa récolte à son dieu. La plupart, sinon la totalité des fêtes calendaires ont une origine fort lointaine, antérieure au christianisme, et on retrouve des pratiques celtiques ou autres dans bien des rites. Et les jeteurs de sorts ? Voilà un de ces sujets dont les vieilles gens n'aiment pas parler ! Pourtant, naguère, des personnes étaient plus ou moins mises au ban de la société locale parce qu'on les considérait comme détentrices d'un pouvoir maléfique : « elles ont le grimoire ». Une enquête approfondie (combien malaisée parce qu'« on ne parle pas de ces choses-là... ») révélerait probablement que chaque localité avec son « sorcier » et, surtout, sa « sorcière », les jeteurs de sorts étant le plus souvent des femmes. La crainte qu'ils inspiraient était grande et j'ai encore vu un homme faire le signe de la croix en croisant une vieille dame courbée sous le poids des ans et usée par une éreintante vie de terrienne. Il n'est pas étonnant que la femme ait plus spécialement été considérée comme la « magicienne » maléfique, car elle fut très longtemps victime de la « force » masculine, l'homme la craignait à cause du processus menstruel et de son rôle irremplaçable au sein de la société. Tout n'a pas été dit sur la magie et la sorcellerie dans le Jura et les fameux procès du XVII<sup>e</sup> siècle ne sont pas totalement éclairants sur la mentalité des campagnards. « Le papier se laisse écrire... » disent les sages et ces fameux procès devraient être replacés dans le système d'explication du monde en honneur chez nos pères qui, s'il est parfaitement irrationnel à nos yeux et scientifiquement faux, n'en était pas moins cohérent.

Aussi quoi de plus normal qu'au jeteur de sorts soit opposé le guérisseur, « celui qui fait le secret » ? Malgré tout ce qu'on peut en dire et surtout en penser, il est certain que des hommes (moins souvent des femmes... surtout autrefois) ont le « pouvoir » de guérir certaines maladies. Les informations recueillies tendent à prouver que l'origine de ce don de guérisseur est divine, par opposition aux talents maléfiques du sorcier. Cet art étant précisément protégé par « le secret », il est vain d'en parler plus longuement, car nous n'en savons que ce que l'on a bien voulu révéler, donc... Néanmoins, ces pratiques, disons « magiques », forment un ensemble de connaissances traditionnelles révélées à une certaine « caste » qui, dans la société rurale d'autrefois, avait un réel pouvoir, même si les autorités civiles et religieuses n'aimaient pas ces rivaux. On toléra les guérisseurs (malgré les médecins officiels bardés de diplômes...), on tenta d'exterminer les « sorciers », en fait, on voulut s'arroger la totalité de l'autorité et il n'est pas exclu que ces « magiciens » ne soient les descendants de la classe au pouvoir à une époque antérieure à l'invasion romaine. Qui peut prouver que d'autres « savoirs » n'ont pas été perdus ? La Pierre-Percée de Courgenay n'est-elle pas là pour nous rappeler que nous ne savons pas grand-chose sur les origines de notre « Peuple », de notre « Culture » ? Et maintenant que le décor est en place, venons-en aux fermes jurassiennes, en tenant compte du fait qu'elles sont l'aboutissement d'une très longue évolution, les fruits de cette société dont nous venons d'aborder quelques aspects très fragmentaires.

#### **« Que deviennent les anciennes fermes du Jura ? »**

Sous ce titre peu publicitaire, j'ai rassemblé quelques exemples locaux d'architecture rurale ancienne. Publiée grâce à la Société jurassienne d'Emulation, cette étude sort de presse. Le bénéfice



Un des aspects du patrimoine rural, la ferme jurassienne :



**La Theurillate : ferme du Haut-Jura.**

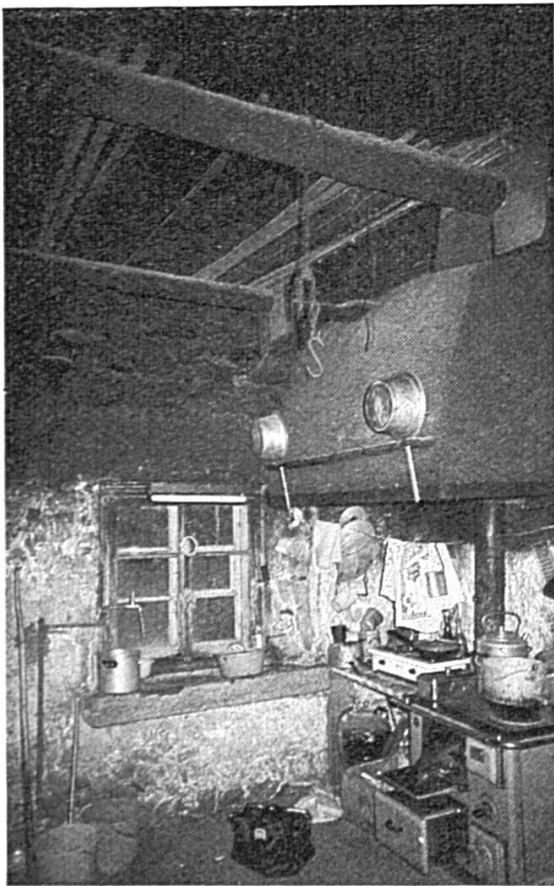


**Courroux : ferme du Bas-Jura.**

de la vente de cet ouvrage contribuera intégralement à la création du Musée rural jurassien des Genevez. Par une présentation luxueuse, l'éditeur a voulu montrer la richesse de notre patrimoine architectural campagnard et je ne vais pas tenter de résumer cet ouvrage ici. Au contraire, par un exemple je veux donner une idée du contenu de ce livre et surtout faire sentir la nature et l'ampleur du travail qui reste à faire<sup>1</sup>.

### La cuisine voûtée de La Theurillate

Essentiellement réalisé à partir d'observations directes, le livre précité est loin d'être une étude exhaustive. Depuis la fin de sa rédaction, en 1975, j'ai découvert bien des nouveaux détails et l'un d'eux fait la fierté d'une ferme de la commune des Breuleux : La Theurillate. Elle fut bâtie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et n'a jamais été modernisée fondamen-



Cuisine voûtée avec « cloche » à La Theurillate.

talement, de sorte qu'aujourd'hui encore on y voit une splendide cuisine voûtée. Ce plafond cintré est un élément très caractéristique de l'architecture rurale jurassienne telle qu'on peut actuellement la découvrir. « La voûte » est donc un plafond incombustible réalisé à l'aide de « laves », c'est-à-dire de pierres calcaires non taillées, assemblées à l'aide d'un cintre de bois et non cimentées. Cette masse est contrebutée par des murs de refend très épais. Dans les cuisines voûtées primitives, la fumée s'accumulait sous le plafond, transformé en séchoir à viande grâce à deux rondins disposés transversalement et quelques gros bâtons. La photographie ci-contre présente cette installation placée au-dessus du potager qui, à une date indéterminée, mais pas avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, remplaça l'âtre et la potence mobile. Petit détail : les plaques de tôle fixées à l'extrémité des supports pour éloigner les souris. Lorsqu'elles parvenaient sur cet obstacle d'invention relativement récente, elles ne pouvaient s'y accrocher et tombaient sur les grosses dalles couvrant le sol.

Cette photo montre aussi une sorte de manteau de cheminée arrondi, « la cloche » dans le langage courant. Elle recueille la fumée provenant du potager grâce à un tuyau métallique et un conduit la dirige directement sur le toit, contrairement à la tradition. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, époque où durant une trentaine d'années ce type d'installation fut à l'honneur, on utilisa un autre mode d'évacuation de la fumée. Faisant suite à la voûte, on fermait la cuisine par un plafond plat construit à l'aide de rondins. Cette plate-forme portait le nom significatif de « rondelats » et aucun terme français n'existe pour désigner cette partie de la ferme (voir photo p. 210). A travers les rondins, qui généralement recouvraient toute la pièce, y compris la voûte, la fumée se faufilait en direction de la grange. Après la récolte des céréales, on entreposait les gerbes sur les « rondelats » afin que la fumée, et la chaleur qui l'accompagnait, assu-

rent un séchage complet du grain et de la paille. La nécessité d'un tel séchage complémentaire ne se fit plus sentir dès la fin du siècle dernier et l'on put dès lors fermer ce plafond particulièrement inconfortable en hiver. En effet, l'air glacial le traversait sans peine et venait couler sur les gens rassemblés dans la cuisine. Comme le montre la photographie suivante, on remplaça les « rondelats » par un canal en bois aménagé dans la paroi. Habituellement, la fumée s'échappait par la « cloche », mais lorsqu'on cuisait le pain ou séchait la viande, on devait la laisser s'accumuler sous la voûte. Il fallait donc une autre ouverture, celle que nous voyons ici. Un long



La Theurillate : vue partielle de la « voûte » et le canal d'évacuation de la fumée.

bâton permettait d'ouvrir un clapet au moment opportun, laissant ainsi la fumée se répandre dans la grange comme par le passé. Ces transformations datent du début de ce siècle et sont particulièrement intéressantes puisqu'elles sont un exemple (encore utilisé aujourd'hui !) de la manière dont les gens de cette époque tentèrent de résoudre le lancinant problème de la lutte contre le froid. Un détail encore ; dans cette ferme, lorsque la viande est suffisamment sèche, on la suspend à la grange, au-dessus de la voûte, près d'une ouverture d'aération semblable à toutes celles percées dans les pignons en pierre des fermes du Haut-Jura.

### Cette cuisine voûtée sera conservée

Si, pour le chercheur, la cuisine voûtée de La Theurillate est une aubaine, il n'en est pas de même pour les personnes qui y vivent. En 1977, il fallut bien se rendre à l'évidence : le logement de cette vétuste demeure devait être modernisé. La commune des Breuleux envisagea sagement de conserver la voûte et demanda l'aide financière de l'ADIJ dans ce dessein. Grâce à l'étroite collaboration existant entre la « Commission du patrimoine de l'ADIJ » et l'« Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien », je fus invité à étudier le dossier et la demeure. Bien vite, il apparut que la seule solution valable au niveau de la sauvegarde du patrimoine architectural était la construction d'une nouvelle cuisine dans le rural et la conservation intégrale de la pièce voûtée. L'idéal serait même de pouvoir acquérir l'ensemble des ustensiles s'y trouvant actuellement, anciens et modernes, afin de faire de cette cuisine et de la cave attenante un témoin de l'organisation des locaux de ce type au stade ultime de leur évolution.

Trop longtemps, à mon avis, les fermes ne furent étudiées que sous leur aspect figé, c'est-à-dire sans se demander si, en fait, le bâtiment que l'on observe n'est pas à un stade donné de son évolution. Autrement dit, il me semble très opportun de déterminer les possibilités d'évolution d'une structure architecturale en gardant à l'esprit sa valeur fonctionnelle. Dans le cas présent, les aménagements succinctement présentés ci-dessus sont tout à fait logiques et leur rôle fonctionnel est évident. En revanche, si cette cuisine avait été transformée de manière à y placer toutes les installations électriques propres à un « atelier culinaire » contemporain, la voûte, la « cloche », le canal d'évacuation de la fumée, pour ne prendre que ces trois éléments, n'auraient eu qu'un rôle décoratif, mis à part la fonction de plafond de la voûte, plafond haut de 3 m. 50, donc trop élevé pour permettre un chauffage rationnel du

local. La commune des Breuleux voulant préserver ces locaux intégralement, nos descendants pourront un jour ou l'autre non seulement les visiter, mais faire « fonctionner » cette ancienne cuisine vouée. Comme on met en marche une vieille voiture, ils pourront concrètement examiner les problèmes posés à leurs ancêtres à un moment précis de l'histoire de l'habitation rurale. La décision de la commune des Breuleux mérite donc un grand coup de chapeau.

### « Maison témoin » et Musée rural jurassien

Un geste généreux est aussi à l'origine de la création du Musée rural jurassien des Genevez. La partie ancienne de la ferme de M. Pierre Voirol était également vouée à la modernisation lorsque son propriétaire fut rendu attentif à la valeur architecturale de son bâtiment. Construit au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, il possède un aménagement intérieur particulièrement intéressant et l'essai « La ferme du Musée rural jurassien des Genevez. Repères historiques et architecturaux » donne tous les renseignements actuellement disponibles<sup>2</sup>. La « Fondation Pierre Voirol pour le Musée rural jurassien » regroupe toutes les grandes associations du Jura, la Chambre jurassienne d'agriculture et la commune des Genevez. Elle a fait un don important en donnant le bois nécessaire à la fabrication des bardoux qui permettront de conserver un (unique ?) exemplaire des toitures d'antan. « L'Hôtâ » présente tous les détails voulus sur cette entreprise considérable<sup>3</sup> et je voudrais ici me limiter à un point parfois controversé.

Depuis quelques années, on s'efforce de faire conserver non seulement des extérieurs de fermes intéressants, mais surtout des logements, des étables, des granges, car aucune loi ne permet de les protéger. Comme dans l'exemple de la cuisine de La Theurillate, il est évident que la sauvegarde d'un appartement ancien, vétuste au possible, ne saurait s'accorder avec le plus élémentaire

confort, au sens contemporain du terme. Il faut par conséquent adopter une stratégie, si je puis dire, tendant à conserver intact au moins un exemplaire des différentes sortes de fermes et d'appartements. Le malheur veut qu'elles soient nombreuses, surtout si l'on tient aussi compte des formes dites « évolutives ».

Ainsi, à travers le Jura, on devrait pouvoir trouver une bonne dizaine de « maisons témoins », plus ou moins aménagées en musées locaux, en musées thé-



Les Genevez : au Musée rural Jurassien, l'entrée de la grange.

matiques, voire en appartements habités que l'on pourrait visiter à certaines conditions. Un jour viendra peut-être où il sera possible d'organiser un circuit d'architecture rurale parfaitement intégré au milieu d'origine, solution complémentaire (à mon avis indispensable) au grand Musée en plein air du Ballenberg.

Avec les moyens de transport actuels, cette implantation dispersée des témoins de l'architecture rurale jurassienne, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, n'est pas un handicap. C'est même le seul moyen de maintenir un lien entre le bâtiment et les descendants de ceux qui l'ont réalisé, de lui assurer une certaine survie car, contrairement à ce que le terme signifie trop souvent pour beaucoup de gens, un musée n'est pas nécessairement un tombeau où reposent pour l'éternité des objets devenus inutiles. Un musée local ou une « maison témoin » devrait être un centre d'animation « culturelle ».

### Un vestige très rare : le « tué » de pierre

Pour réaliser ce collier de bijoux d'architecture campagnarde, il faudra s'occuper avec attention et générosité de la conservation d'une cuisine avec « tué » en pierre sise à Cormoret. Depuis longtemps, la Grande-Coronelle était justement célèbre pour sa chambre de ménage lambrissée et sa cuisine, mais cela n'a pas empêché qu'on ferme le « tué » à sa base par un plafond. Certes, la très vaste cheminée n'a pas été démolie, mais n'est-elle pas un peu semblable à un ancien meuble, une belle armoire, dont aurait enlevé les portes pour en faire une bibliothèque ? A Cormoret, on trouve non seulement une cuisine avec « tué » en pierre intacte, mais un propriétaire particulièrement compréhensif. En effet, M. Jean-Pierre Pini est disposé à mettre la partie ancienne non transformée de sa maison à disposition



Cormoret : le « tué » de pierre vu depuis la grange.



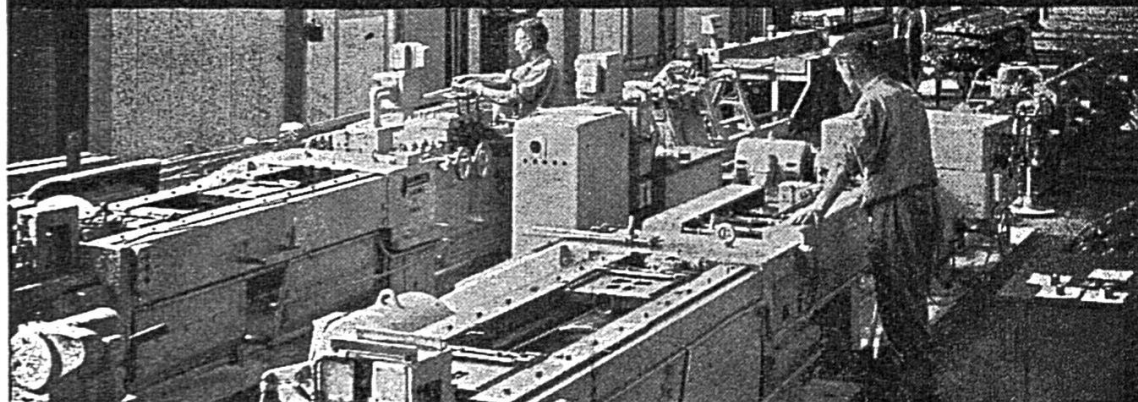
Cormoret : la clé de voûte de la porte d'entrée.

pour y établir un musée régional. Cette très belle cuisine étant présentée de manière détaillée dans « Que deviennent les anciennes fermes du Jura ? », je ne vais pas me répéter ici. Il importe cependant de signaler l'ancienneté de cette demeure : 1597. La clé de voûte de la porte principale est reproduite ici et on constatera la présence d'une roue sur ce cartouche, elle était le signe distinctif des moulins. La qualité majeure de cette demeure est sa cuisine avec « tué ». Encore utilisée comme séchoir à viande, très peu modifiée, présentant toujours toutes les structures propres à ce type d'aménagement de la pièce du feu, elle est un vestige d'une authenticité remarquable. M. Jean-Pierre Pini étant disposé



Cormoret : le pilier de la cuisine avec « tué ».

# BOILLAT SA



laminoirs et tréfileries  
spécialistes du laiton et alliages de cuivre  
tél. (032) 91 31 31 télégr. Boillat télex 3 41 28  
Boillat SA Reconvilier Suisse

1856

**PATRONS,  
CHEFS D'ENTREPRISES,**

nous avons le **PERSONNEL**  
que vous recherchez

Tél. 22 74 22

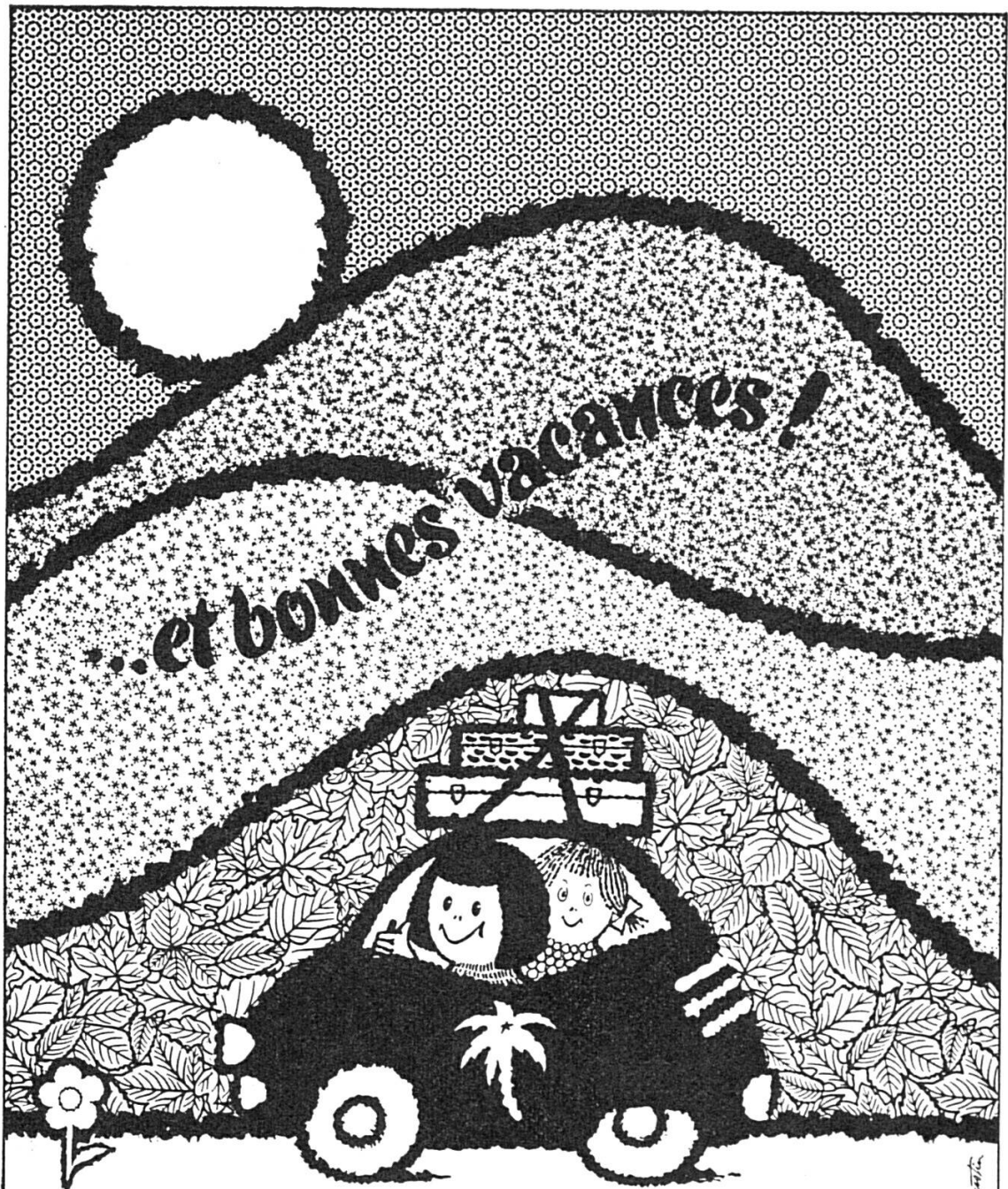


**Centrale du travail**

INTERIM SERVICE ARBER SA

Delémont - Rue de la Maltière 17

1858



Union de Banques Suisses

**change / notices de voyage Diner's Club  
chèques de voyage / location de coffres**

à favoriser la conservation de ce témoin de l'architecture rurale, un groupe de soutien a été constitué à Cormoret et toute l'équipe n'attend plus que des promesses de subventions de la part des autorités compétentes. Ce type de construction se trouvait dans toute une partie du Jura et nous allons compléter les informations contenues dans « Que deviennent les anciennes fermes du Jura ? » par quelques cartes et hypothèses.

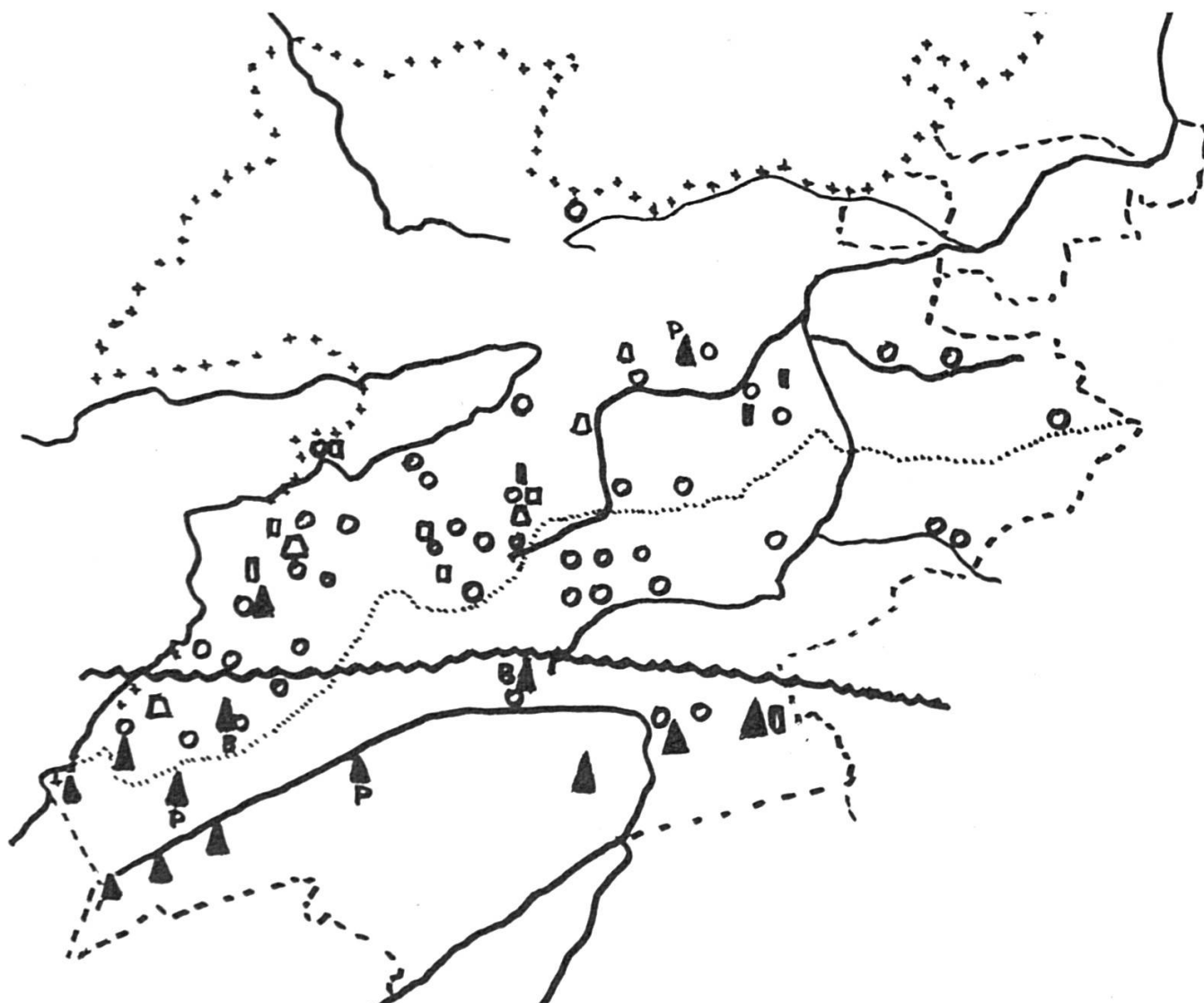
### Localisation des différents exemples locaux de cuisines

Comment démontrer l'importance de la

conservation et de la mise en valeur de la cuisine avec « tué » en pierre de Cormoret ? En situant les problèmes posés par l'étude de l'architecture rurale sur la carte.

A la fin de l'ouvrage « Que deviennent les anciennes fermes du Jura ? » se trouve une liste des exemples locaux que je connais ou que j'ai recensés dans la littérature spécialisée.

Cette carte les situe de manière schématique et montre l'existence de deux grandes zones architecturales à travers le Jura.



- O Cuisine voûtée.
- Δ Cuisine avec « tué ».
- ~~~~~ Limite approximative de la zone où les deux types architecturaux s'interpénètrent.
- ..... Limite issue du plébiscite du 16 mars 1975.



Pour affiner une telle étude, il est absolument indispensable d'effectuer un inventaire détaillé des maisons rurales jurassiennes. Sous les auspices de l'ASPRUJ, M. Marcellin Babey, étudiant<sup>4</sup>, a mis au point des fiches d'inventaire très complètes, mais les moyens financiers font totalement défaut pour passer à la réalisation de cette vaste enquête. Elle rendrait non seulement grand service aux chercheurs, mais aussi et même surtout aux autorités confrontées avec les problèmes de la protection des sites et de l'aménagement du territoire. Un classement des bâtiments en fonction de leur valeur architecturale et historique simplifierait bien les choses lors de rénovation ou transformation. On appliquerait des mesures adaptées au but poursuivi dans chaque cas précis et non plus des directives beaucoup trop générales pour ne pas ennuyer tous les propriétaires et manquer trop souvent d'atteindre l'objectif primordial.

Mis à part ces avantages, un inventaire fournirait des données statistiques précises, qui seules permettraient de progresser dans la découverte objective des formes architecturales rurales du Jura d'abord, des régions limitrophes ensuite.

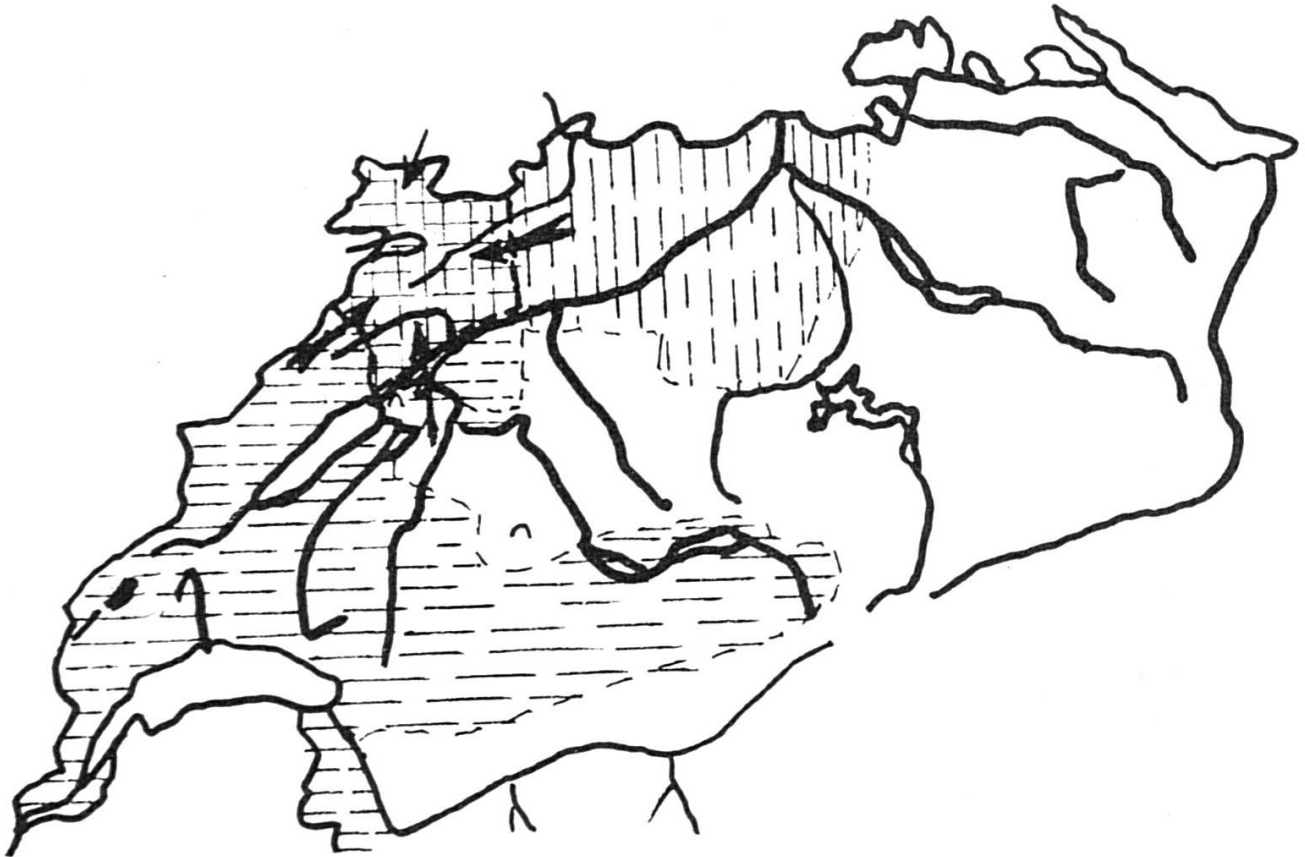
#### **La cuisine avec « tué », témoin architectural de l'origine des colons**

Bien que très imprécise, la limite architecturale à travers le Jura mérite quelques instants de réflexion. Passant par Pierre-Pertuis, elle traverse les Franches-Montagnes obliquement, tout comme la frontière linguistique entre nos deux patois. Selon les observations faites par J. Hunziker à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et publiées dans « La Maison suisse », on trouvait des « tués » jusqu'à Muriaux. Les témoignages oraux recueillis jusqu'à ce jour permettent d'affirmer qu'il existait des « tués » de bois dans des fermes du Peuchapatte, des Prailats, des Emibois. On connaît aussi ceux de la Grande-Coronelle, des Esserdilles (près de Biaufond), de Cormoret et J. Hunziker en cite

dans la plupart des villages du vallon de Saint-Imier, à Orvin, Sombeval, Péry, Lamboing, etc. Au nord de cette zone, on ne trouve mention que d'un seul « tué », celui de Develier, décrit par Auguste Quiquerez<sup>5</sup>. J. Hunziker parle aussi d'une maison avec « tué » en ce lieu<sup>6</sup>.

Sans pouvoir nuancer ce fait, faute d'exemples locaux suffisants, j'ose prétendre qu'une partie du Jura est englobée dans un vaste territoire et, par des hachures plus resserrées, j'ai localisé schématiquement celle qu'il serait possible d'ajouter au relevé paru dans l'« Atlas de la Suisse ». Remarquez ce détail : la zone des « tués » ne coïncide pas avec les régions francophones de la Suisse. (Voir p. 209.)

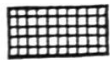
Il serait intéressant de fouiller les archives pour tenter de trouver l'origine d'un certain nombre de colons établis aux Franches-Montagnes et en Erguel à partir du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle. Je ne citerai que ce court texte pour illustrer cette recherche d'une corrélation entre la forme architecturale de la cuisine et l'origine des habitants : « Vers 1580, l'attention du prince-évêque fut attirée sur un point des frontières. Le Haut-Erguel, assez peu peuplé, était envahi par des gens venant de Valangin et qui allaient bientôt former la majorité de la population. (...) Ces étrangers, écrit Blarer, s'infiltrèrent ainsi dans nos terres et leur nombre fait craindre qu'ils en viennent à nous soustraire cette région. » Cet extrait de l'étude de l'abbé André Chèvre consacrée à « Jean-Christophe Blarer de Wartensee » (page 233) est une des preuves que l'on pourrait trouver afin de prouver que les colons ont apporté avec eux l'habitude d'aménager un « tué » dans leur demeure, ou du moins la structure architecturale qui y aboutit, puisque aucune maison de cette époque n'existe plus, même pas le « moulin » de Cormoret construit en 1597.



Zone des cuisines avec « tué » (voir « Atlas de la Suisse », feuille 37).



Zone des cuisines sans cheminée (voir Richard Weiss, Hunziker).

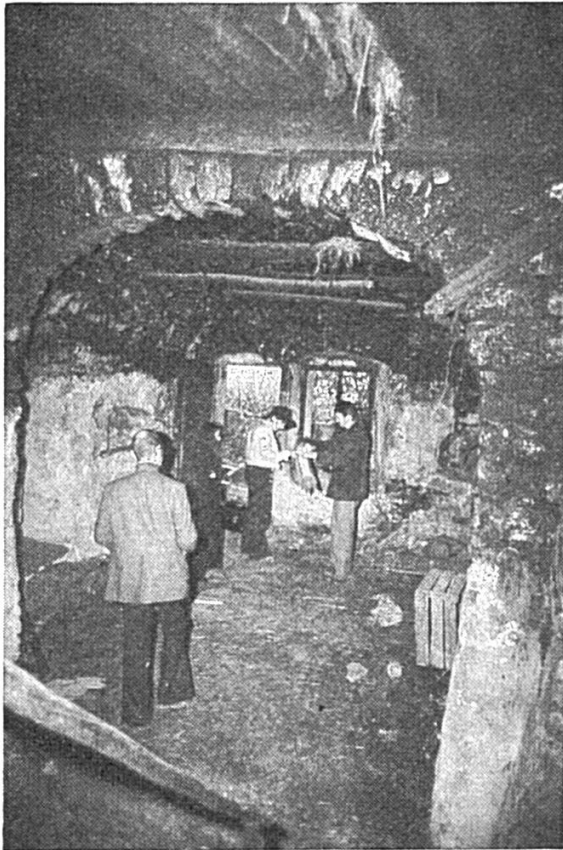


Zone d'interpénétration.

### La cuisine voûtée serait-elle d'influence alémanique ?

« Tués » et « voûtes en pierre » sont donc les deux principaux types d'aménagement des cuisines de chez nous. Nous venons de voir (très incomplètement !) qu'une partie du Jura est englobée dans une vaste région où les « tués » étaient largement utilisés. Le reste du Jura est-il aussi lié à un territoire où la cuisine voûtée serait l'aménagement habituel ? Selon J. Hunziker (voir « La Maison suisse », tome V), on trouvait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des cuisines « entièrement voûtées » à Selzach et Pieterlen (pp. 48 et 49), dont « une voûte en tuf », à Herbetzwil (p. 61), à Rüti b. B. (p. 151). Pour d'autres localités, il est malaisé de

savoir exactement si « voûte » il y avait ou non, car les problèmes de terminologie sont encore considérables, tel l'exemple d'Oberdorf (p. 56). Il situe la limite entre la zone des cuisines avec « tué » et des « maisons du Plateau suisse » à Wattenwil (p. 126). Ernst Brunner dans « Die Bauernhäuser im Kanton Luzern » fournit des plans particulièrement intéressants pour faire des comparaisons entre les « voûtes » de certaines régions de ce canton et les nôtres. Bien que mes recherches sur cette très intéressante question ne fassent que commencer, je suis frappé par un fait : une analogie existe entre la « Rauchküche » alémanique et la cuisine voûtée jurassienne. L'utilisation de « laves » de calcaire est limitée à notre Jura, mais le



**Le Bois-Rebetez-Dessus : la cuisine voûtée abandonnée. Au premier plan la plate-forme dite « les rondelats ».**

principe de la pièce à feu sans conduit de fumée dépasse largement les limites de la chaîne jurassienne. La présence d'un matériau naturel, parfaitement adapté à la construction de la voûte en plein cintre, a probablement fait que nous n'avons pas la voûte en torchis ou clayonnage, procédés utilisés en Suisse alémanique. Cette question, comme toutes celles qui ont trait à l'origine des cuisines voûtées, ne pourra être résolue que par un travail de collaboration avec les chercheurs des régions voisines. D'ailleurs, dans toute cette affaire de sauvegarde et d'étude du patrimoine rural, ne faudrait-il pas créer une commission intercantonale ?

#### « Il ne faut rien... »

Si je ne craignais d'abuser de la patience du lecteur et de l'hospitalité du « Bulletin de l'ADIJ », je poserais des questions

sur l'aire de répartition des maisons avec devant-huis, sur la relation existant entre cette zone et la toponymie, sur les surprises que réserve l'examen des vieilles photographies ainsi que sur le danger de déterminer les formes de l'habitation rurale jurassienne en se basant seulement sur les observations contemporaines. Bref, l'heure n'est pas propice pour écrire un second ouvrage ayant le même thème, car on me prendrait pour un bavard. D'ailleurs, la situation du colporteur n'est-elle pas un peu la mienne en ce moment ? N'avez-vous jamais été impatienté par ce type de marchand qui, au moment le plus inattendu, vous propose des produits dont « on n'a pas besoin » : porte-monnaie (même vendu au profit des handicapés), élastique, boutons, lacets, ceinture ou lames de rasoir... Sans doute n'y attache-t-on d'importance qu'à l'instant où ils font défaut et, comme pour nous faire enrager, ce n'est pas le moment où le colporteur vient heurter à la porte. Il est trop tard...

Sans détour, j'avouerais que les sentiments du colporteur sont aujourd'hui les miens. Qu'est-ce donc que cette manie de proclamer qu'il faut sauver notre patrimoine rural alors que cette chienne de crise économique ne veut pas quitter le seuil de notre logis ? Quand un franc trop lourd dérange les riches et un porte-monnaie trop léger fait gémir les pauvres, n'est-il pas insensé de réclamer de l'argent pour sauver de l'oubli des « histoires de bonnes femmes », rechercher des témoignages sur des traditions franchement un peu loufoques, rénover des bâtiments totalement inadaptés aux exigences d'un confort décent ou d'une agriculture moderne ? N'est-il pas impertinent ce colporteur offrant de dépenser nos deniers publics (déjà si rares...) pour réaliser une collection de « maisons témoins », d'appartements inutilisables, de vieilleries ? Ne devrait-on pas consacrer son temps, ses forces et ses petits sous à défendre des valeurs utiles, à promouvoir une société plus juste, un « monde meilleur » ?

# Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis

<b>BONCOURT</b>	<b>HÔTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE</b> Salles pour sociétés - Confort	L. Gatherat <b>066 75 56 63</b>
<b>COURTEMAICHE</b>	<b>RESTAURANT DE LA COURONNE</b> (CHEZ L'CABRI) - Cuisine réputée - Salle pour banquets et sociétés - Cadre rustique	Famille L. Maillard <b>066 66 19 93</b>
<b>DELÉMONT</b>	<b>HÔTEL DE LA BONNE-AUBERGE</b> Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert de mars à décembre	Famille W. Courto <b>066 22 17 58</b>
<b>DELÉMONT</b>	<b>BUFFET DE LA GARE</b> Relais gastronomique Salles pour banquets et sociétés	Famille P. Di Giovanni <b>066 22 12 88</b>
<b>DELÉMONT</b>	<b>HÔTEL DU MIDI</b> Cuisine soignée - Chambres tout confort Salles pour banquets et sociétés	Oscar Broggi <b>066 22 17 77</b>
<b>DEVELIER</b>	<b>HÔTEL DU CERF</b> Cuisine jurassienne - Chambres - Salles	Charly Chappuis <b>066 22 15 14</b>
<b>GLOVELIER</b>	<b>AUBERGE DE LA CROSSE-DE-BÂLE</b> Renommée pour son filet de bœuf Salles de réunion au centre du Jura	Famille Gérard Lachat <b>066 56 72 44</b>
<b>MOUTIER</b>	<b>HÔTEL OASIS</b> Chambres et restauration de 1 <sup>re</sup> classe Salles pour banquets de 30 à 120 personnes	Famille Tony Loetscher <b>032 93 41 61</b>
<b>MOUTIER</b>	<b>HÔTEL SUISSE</b> Rénové - Grandes salles	Famille M. Brioschi-Bassi <b>032 93 10 37</b>

1862

<b>LA NEUVEVILLE</b>	<b>HOSTELLERIE J.-J. ROUSSEAU</b> Relais gastronomique au bord du lac Mariages - Salles pour banquets	Jean Marty <b>038 51 36 51</b>
<b>OCOURT</b>	<b>HÔTEL DES DEUX-CLEFS</b> Chambres confortables avec eau courante chaude et froide Salle pour banquets et mariages	Famille H. Blaser-Meylan 066 55 35 35
<b>PORRENTROY</b>	<b>BUFFET DE LA GARE</b> Le restaurant des gourmets et des gour- mands de tous les pays	R. et M. Romano <b>066 66 21 35</b>
<b>PORRENTROY</b>	<b>HÔTEL TERMINUS</b> Hôtel avec douches - Bains - Lift - Restau- rant français - Bar - Salle de conférence Discothèque	L. Corisello- Schär <b>066 66 33 71</b>
<b>LES RANGIERS</b>	<b>HÔTEL DES RANGIERS</b> Salles pour banquets - Mariages - Sémi- naires - Chambres tout confort - Cuisine soignée	Famille Chapuis-Koller <b>066 56 66 51</b>
<b>SAIGNELÉGIÉ</b>	<b>HÔTEL BELLEVUE</b> Cent lits - Chambres (douche et W.-C.) Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aména- gés pour séminaires - Tennis - Prix spé- ciaux en week-end pour skieurs de fond	Hugo Marini <b>039 51 16 20</b>
<b>SAIGNELÉGIÉ</b>	<b>HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC</b> Salles pour banquets et mariages - Cham- bres tout confort, très tranquilles	M. Jolidon- Geering <b>039 51 11 21/22</b>
<b>SAINT-IMIER</b>	<b>HÔTEL DES XIII-CANTONS</b> Relais gastronomique du Jura	C. et M. Zandonella <b>039 41 25 46</b>
<b>TAVANNES</b>	<b>HÔTEL DE LA GARE</b> Salle pour sociétés, banquets et fêtes de famille - Chambres avec eau courante chaude et froide - Salle de bains - Douche	Famille A. Wolf-Béguelin <b>032 91 23 14</b>
<b>VENDLINCOURT</b>	<b>HÔTEL DU LION-D'OR</b> Chambres confortables - Salles pour ban- quets - Cuisine campagnarde	Huguette et Jean-Marie Helg <b>066 74 47 02</b>

**L'épreuve de ce jour aura pour titre :  
« Un avenir pour notre passé ! »**

Sous cette avalanche de vérités premières je ploie l'échine et je referme ma petite valise trop brusquement : boutons, fil, porte-monnaie et images d'Epinal roulent pêle-mêle parmi des passe-thé en plastique jaune. Je m'excuse d'avoir dérangé et, oubliant la plus élémentaire prudence, je salue en murmurant par habitude : « Ce sera pour une prochaine fois ! »

Folie que l'espoir ? Peut-être. Mais c'est un des fondements de la vie. Pour la première fois, je pose ma valise sur le talus bordant le vieux chemin orné de nids de poule, je m'assieds dans l'herbe haute et je regarde les fleurs sans valeur. Nous avons soigneusement sélectionné les plus rentables, les plus belles, mais pourquoi avons-nous besoin de retrouver la compagnie de plantes inutiles parmi des espaces vierges ? Aussi longtemps que la sauvegarde du patrimoine rural ou autre ne sera pas devenu un besoin, une nécessité, nous perdrons notre temps avec un arsenal législatif bien au point. Permis de construire, zones de protection numérotées, prescriptions pour la forme des toits ou l'emplacement des usines, sanction préalable à l'octroi du permis de bâtir, les réserves naturelles même ne seront réellement efficaces que le jour où la majorité d'entre nous aura compris la valeur des choses. Alors, on commencera d'admettre qu'il faudrait consacrer un peu d'argent pour payer des enquêteurs qui auraient le temps de discuter avec les vieilles gens qui ne sont plus pressés, eux. On financerait par exemple un inventaire détaillé du patrimoine naturel et architectural. Les objets étant soigneusement classés, on prendrait des mesures de protection appropriées à chaque cas et non destinées à tous les propriétaires. Rien n'est plus faux que de brider le génie constructif de notre temps sous prétexte de conserver des « ensembles » architecturaux anciens en tous lieux. Il faut choisir, car il est im-



Les Convers : entrée d'une ferme de 1624.

possible de « tout sauver ». Et même si nous avons les moyens de tout conserver, ne serait-ce pas une pure folie ? La vie est synonyme d'évolution, de création, et la conservation de vestiges du passé ne se justifie que par leur valeur de repères, de points de comparaison susceptibles de nous permettre de distinguer si notre monde devient « meilleur », plus conforme à nos aspirations. Mais trêve de considérations générales, depuis 1975 on connaît assez la formule : « Un avenir pour notre passé ». Encore faut-il apprendre à la manier... si nous voulons réussir notre épreuve. Ouf ! la sonnerie retentit ! Vive la liberté !

## Notes

<sup>1</sup> Prix de lancement : 35 fr. (jusqu'au 1er octobre 1978). A partir de cette date 40 fr., pour un volume de 120 pages, au format 24,5 × 20,5 cm., avec 115 illustrations en noir et blanc et 9 en couleurs. Reliure pleine toile. Pour commander : Société jurassienne d'Emulation, Ecole cantonale, 2900 Porrentruy.

<sup>2</sup> Cet ouvrage de 106 pages, contenant tous les plans et relevés établis par Mlle Jeanne Bueche, peut être obtenu à l'ADIJ, à Moutier, ou à l'ASPRUJ, 2801 Rossemaison, au prix de 10 fr.

<sup>3</sup> « L'Hôtâ » est la revue éditée par l'ASPRUJ. On l'obtient en devenant membre de cette association, cotisations annuelles 15 fr., ou en l'achetant 14 fr. 50, frais de port compris, à l'adresse précitée.

<sup>4</sup> Ceux que ces questions d'inventaire intéressent peuvent prendre contact avec M. Babey, à Longues-Royes, 2854 Bassecourt.

<sup>5</sup> Voir « Nos vieilles gens », Actes de la SJE, 1867, page 51.

<sup>6</sup> Voir dans J. Hunziker, « La Maison suisse », page 29, volume IV, la description d'une maison de Develier et le plan No 29.

Les photos sont de l'auteur.